



Besoin d'aide au sujet de garantie

Par **carine_old**, le **15/05/2007 à 13:18**

bonjour, je me trouve dans une impasse et j'ai besoin de votre aide. L'OPAC du RHONE vient de me proposer un logement qui m'intéresse pour le quel je viens de passer en commission ce matin. La commission est composée de la responsable de l'agence de l'OPAC et des élus de la mairie où se trouve le logement. Ils sont prêts à m'accrocher celui-ci qu'à la condition suivante: trouver un garant privé. Hors je suis dans l'incapacité de leur donner satisfaction sachant que l'assistante sociale avait commencé les démarches pour un FSL. Ils ne veulent pas entendre parler d'une garantie FSL ou ACAL ou encore LOCA PASS. Ont-ils le droit de refuser une garantie de l'état sachant que c'est un bailleur social ? Pour être complète il est vrai que j'ai un retard de loyer de 360 E mais celui-ci va être couvert par le FSL j'ai tout englobé. Nos revenus sont de 1560 E net par mois en ce qui me concerne et de 1300 E d'assédic pour mon conjoint. Nous avons besoin d'une réponse très rapidement et de votre aide merci d'avance. Mme THOMAS

Par **Jurigaby**, le **15/05/2007 à 21:41**

Bonjour. Alors personnellement, je ne vois pas vraiment de chose qui aurait un semblant d'illégalité dans votre histoire. Si ils exigent un garant privé, j'aurais tendance à dire que c'est leur affaire et à vrai dire, je ne vois pas vraiment ce qui pourrait leur en empêcher. Cdt.